

DISCOVER

4 novembre 2025

Perceptions des Canadiens sur l'État de droit

Résultats de recherche

Méthodologie

Discover a mené un sondage en ligne auprès de 1 500 Canadiens qui ont voté lors des dernières élections fédérales.

Le sondage a été réalisé du 22 au 23 juillet 2025 et le temps moyen pour y répondre était d'environ 18 minutes.



CANADIAN
RESEARCH
INSIGHTS
COUNCIL

Discover est un membre accrédité du [Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien](#) (CRIC). Les membres du CRIC sont tenus de respecter les normes de classe mondiale les plus élevées, l'éthique et les meilleures pratiques en matière de recherche, d'analyse et d'intelligence marketing.

Détails :

Un sondage aléatoire complet avec cet échantillon (n = 1 500) présente une marge d'erreur de $\pm 2,53$ points de pourcentage, 19 fois sur 20.

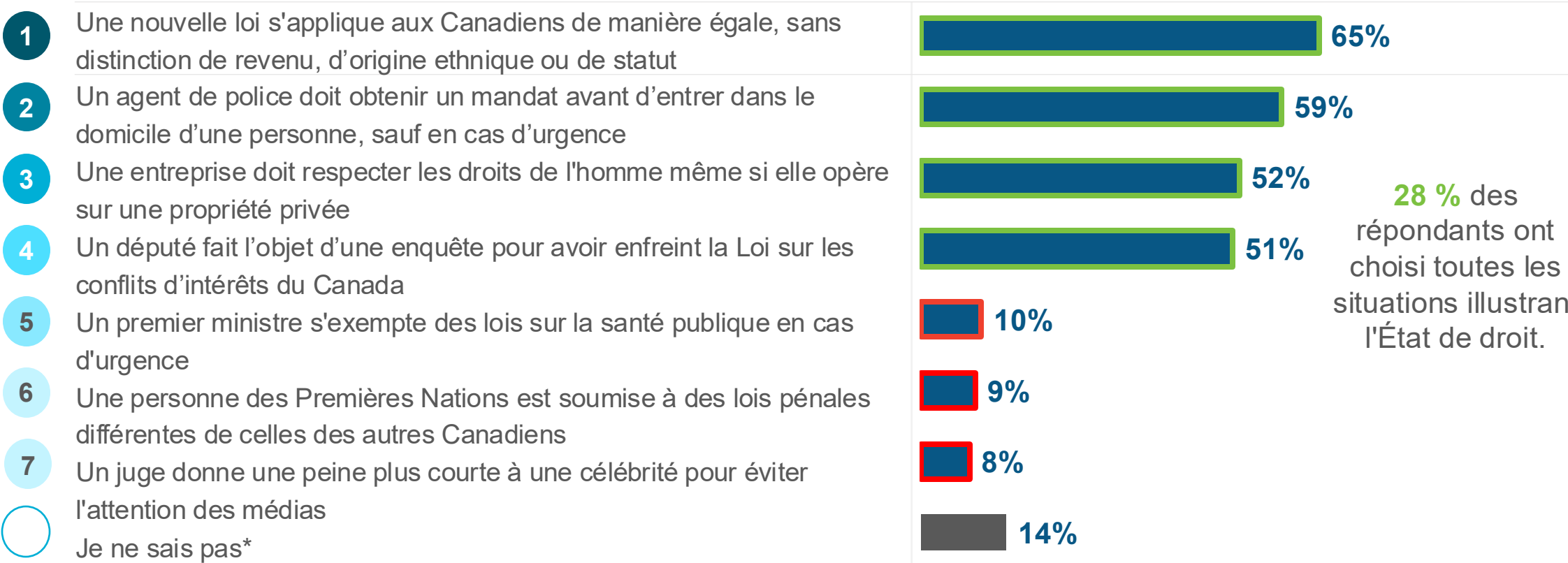
Des quotas et une pondération ont été utilisés pour la population générale afin de s'assurer que la composition de l'échantillon reflète celle de la population canadienne en ce qui concerne le sexe, l'âge et le niveau d'éducation, selon les données du recensement de Statistique Canada.

Dans ce rapport, les pourcentages ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Il se peut que, dans certains cas, les résultats ne totalisent pas 100 %.

Les échantillons de moins de 50 personnes sont considérés comme petits et les résultats doivent être interprétés avec circonspection.



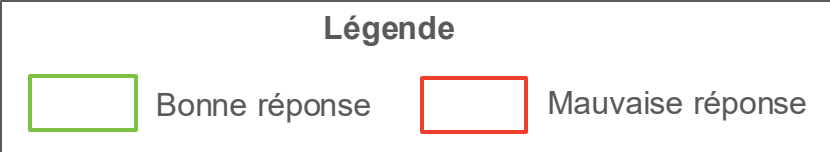
Qu'est-ce que l'État de droit ? Moins d'un Canadien sur trois a correctement reconnu que les situations ci-dessous illustrent ce principe.



Q16. Lesquelles des situations suivantes reflètent le mieux le principe de la primauté du droit au Canada ? Veuillez sélectionner toutes les réponses applicables.

Base : Échantillon total (n=1 500)

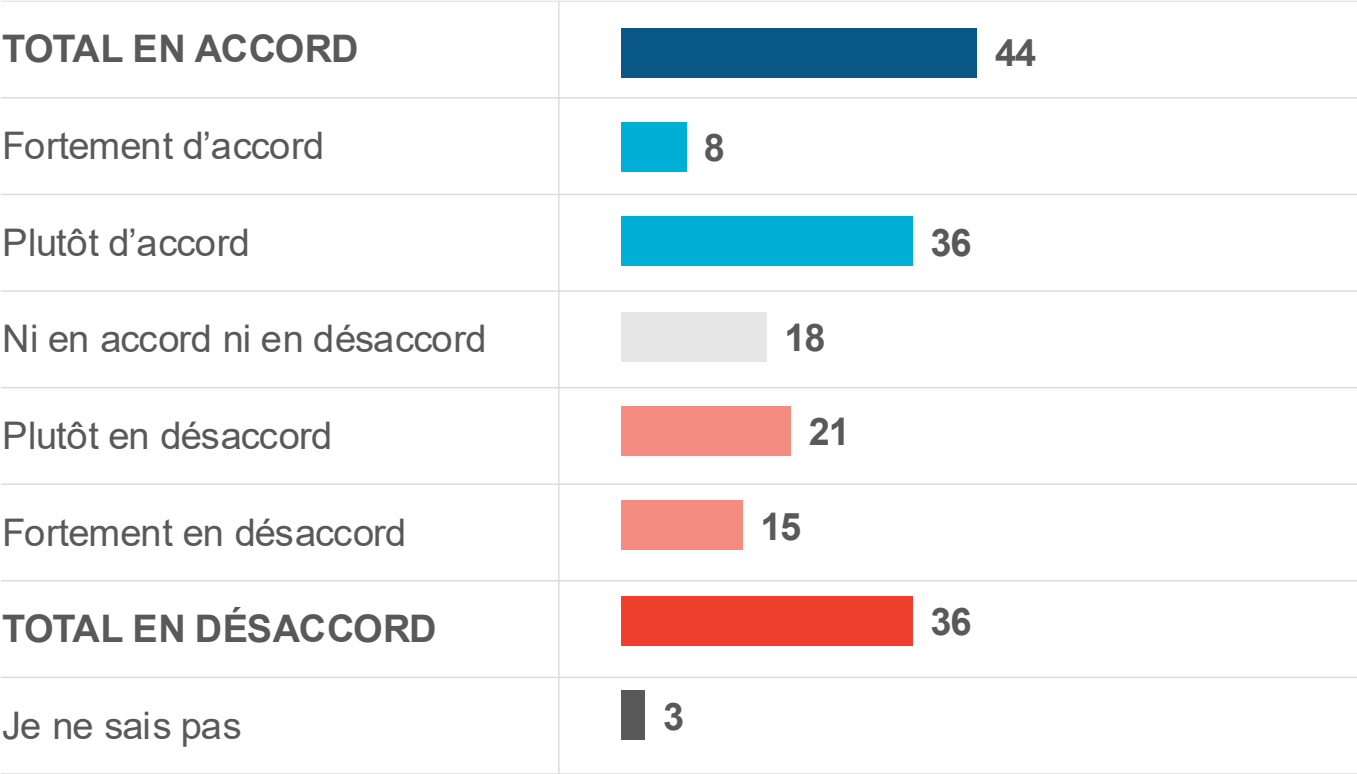
*Choix de réponse unique



Moins de la moitié des Canadiens estiment que le système judiciaire canadien fonctionne comme il se doit.

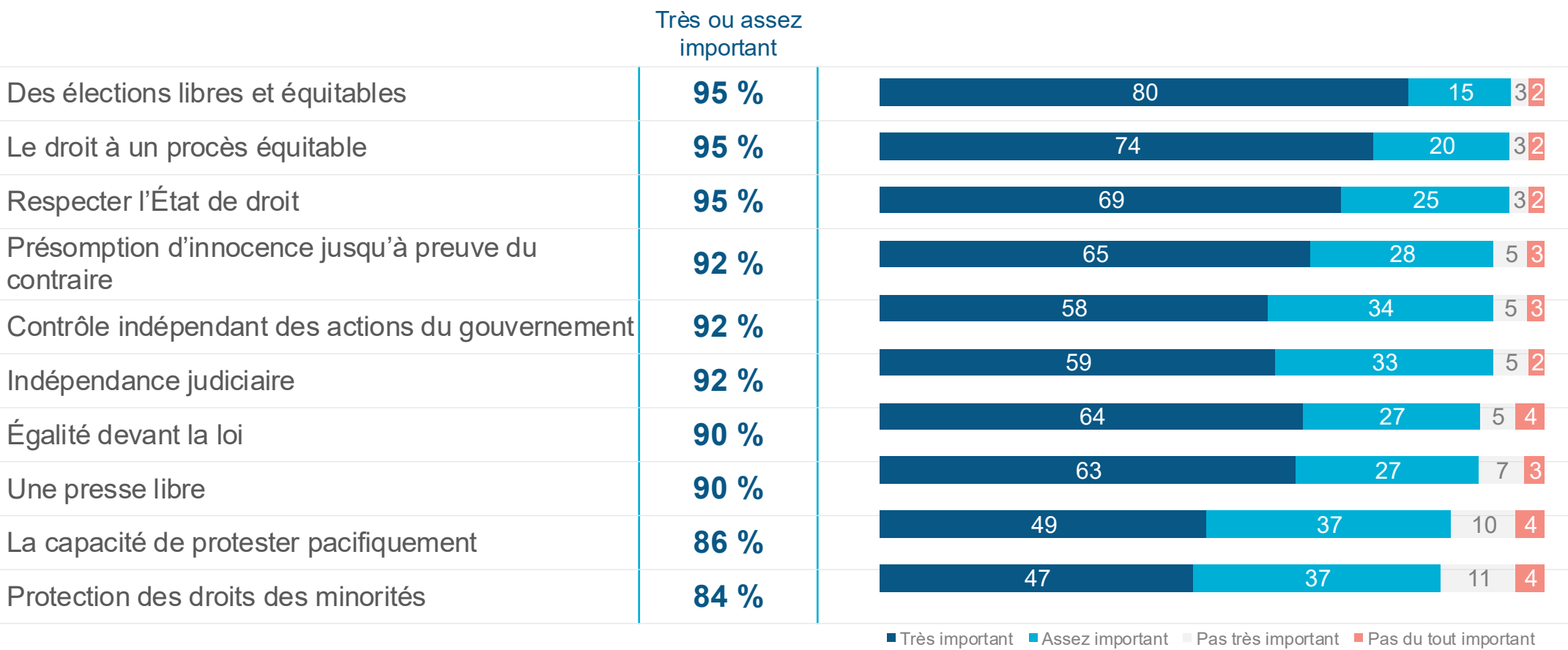
Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant :

Le système de justice du Canada fonctionne comme prévu.



Q12. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : «Le système de justice du Canada fonctionne comme prévu»?
Base : Échantillon total (n=1 500)

La grande majorité des Canadiens considère que des élections libres et équitables, le droit à un procès impartial et le respect de l'État de droit sont essentiels à la démocratie canadienne.



Q11. Dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il important pour la force de la démocratie canadienne?
Base : Échantillon total, à l'exclusion des réponses «ne sais pas» – La taille des bases varie

Les répondants ont répondu aux questions préliminaires sur l'État de droit sans aide, puis on leur a présenté la définition suivante :

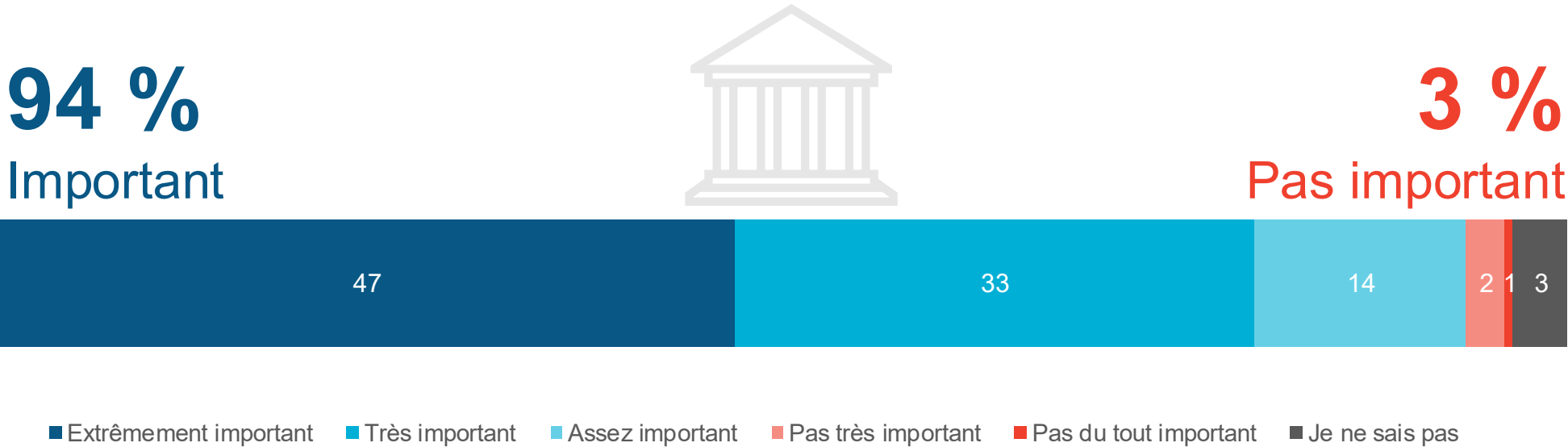
«L'ÉTAT DE DROIT implique que chacun doit respecter la loi; personne n'est au-dessus de l'État de droit, pas même les dirigeants gouvernementaux. Les lois doivent être claires, justes et appliquées de manière égale. Cela contribue à protéger les droits des personnes et à maintenir l'équité et l'ordre dans la société. L'État de droit est présent dans toutes les activités juridiques des citoyens, de la vente d'un bien immobilier à la poursuite d'un crime en passant par le commerce international.

En gardant cette définition à l'esprit, nous leur avons demandé de répondre à une autre série de questions...



L'État de droit est personnellement important pour à peu près tous les Canadiens.

Dans quelle mesure l'État de droit est-il important pour vous personnellement?



Q21. Dans quelle mesure l'État de droit est-il important pour vous personnellement?
Base : Échantillon total (n=1 500)

Une forte majorité de Canadiens affirment que l'État de droit est essentiel au maintien d'une société juste et que chacun devrait connaître ses droits.

Je pense que l'**État de droit est essentiel** pour une société juste et équitable, et que chacun devrait en apprendre davantage à ce sujet afin de pouvoir comprendre ses droits et ses responsabilités.

90 %



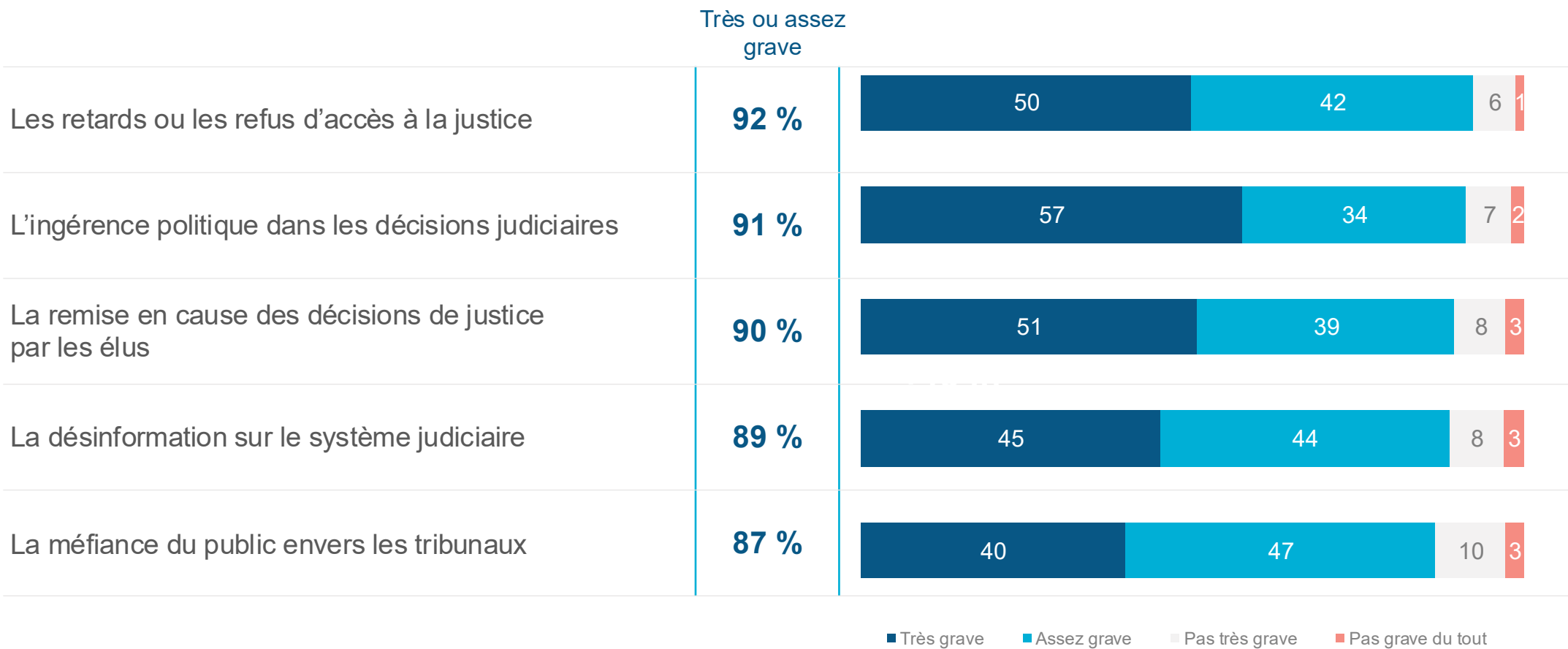
10 %

Je pense que l'**État de droit concerne principalement les avocats, les juges et les politiciens**, et que la plupart des gens n'ont pas besoin de s'en soucier dans leur vie quotidienne.

Q28. Ci-dessous, nous présentons deux positions opposées sur un sujet. Même si vous n'êtes pas entièrement d'accord avec le message de l'une ou l'autre, veuillez sélectionner celle qui correspond le mieux à votre point de vue personnel.

Base : Échantillon total (n=1 500)

Les Canadiens considèrent que les retards, l'ingérence politique et la désinformation sont des menaces graves pour l'État de droit au Canada.



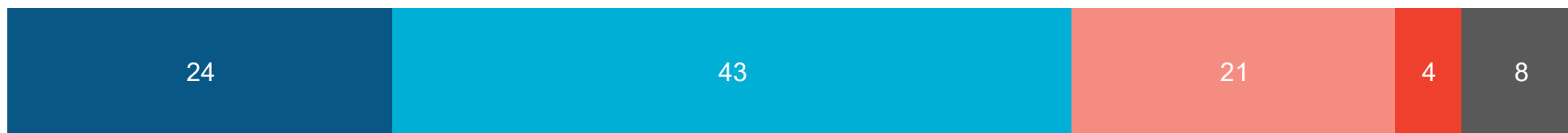
Q18. Selon vous, quelle est la gravité des menaces potentielles suivantes à la primauté du droit au Canada?
Base : Échantillon total, à l'exclusion des réponses «ne sais pas» – La taille des bases varie

Plus des deux tiers des Canadiens pensent que les influences politiques ou idéologiques pourraient influencer les décisions judiciaires au Canada.

Dans quelle mesure craignez-vous que les influences politiques ou idéologiques puissent commencer à façonner les décisions des tribunaux au Canada?

68 %
Inquiets

25 %
Pas inquiets



■ Très inquiet

■ Assez inquiet

■ Pas très inquiet

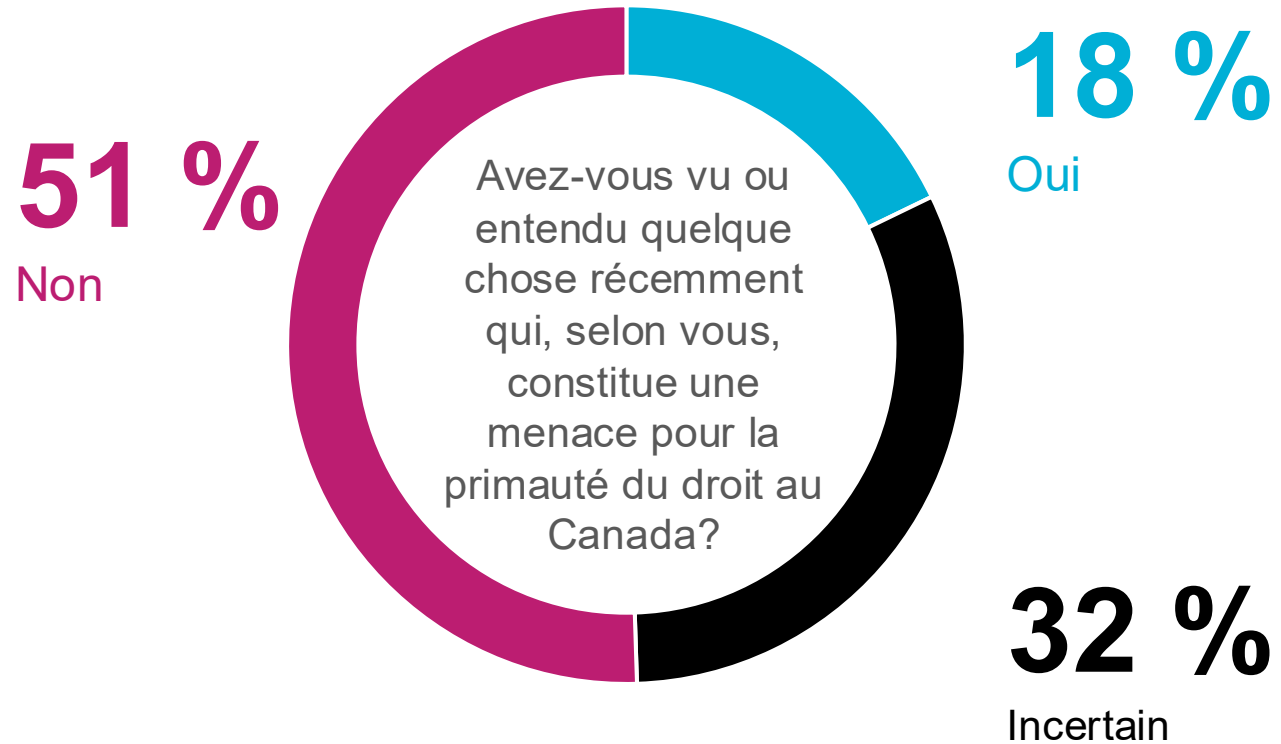
■ Pas inquiet du tout

■ Je ne sais pas

Q20. Dans quelle mesure craignez-vous que les influences politiques ou idéologiques (c'est-à-dire les idées et les valeurs que nous absorbons, souvent inconsciemment, et qui façonnent notre vision du monde) puissent commencer à façonner les décisions des tribunaux au Canada?

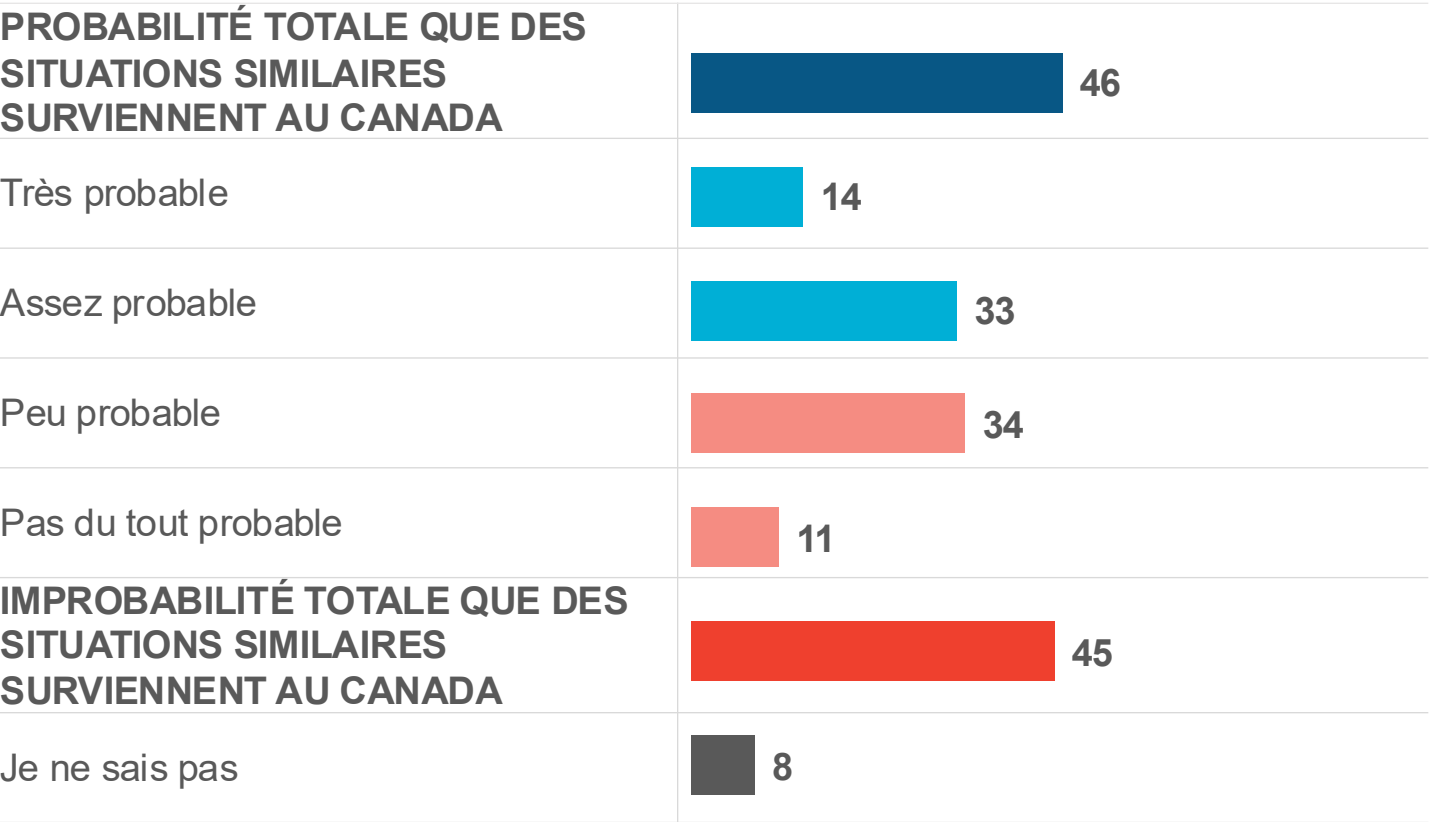
Base : Échantillon total (n=1 500)

Près d'un Canadien sur cinq a récemment vu ou entendu parler d'un événement qui menace l'État de droit au Canada.



Q17. Avez-vous vu ou entendu quelque chose récemment qui, selon vous, constitue une menace pour la primauté du droit au Canada?
Base : Échantillon total (n=1 500)

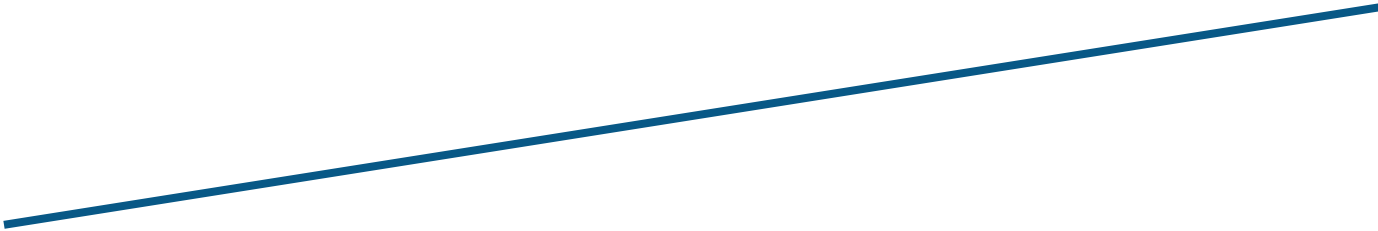
Près de la moitié des Canadiens estiment que l'érosion de l'État de droit observée aux États-Unis pourrait se produire ici.



Q19. Aux États-Unis, l'opinion publique s'inquiète de l'ingérence politique dans le système judiciaire et de l'érosion de l'État de droit. Parmi les exemples récents, on peut citer les attaques verbales du président Trump contre les juges et l'autorisation par l'*Immigration and Customs Enforcement* (ICE) de procéder à des perquisitions et des arrestations sans mandat. Selon vous, est-il probable que des problèmes similaires se produisent au Canada?

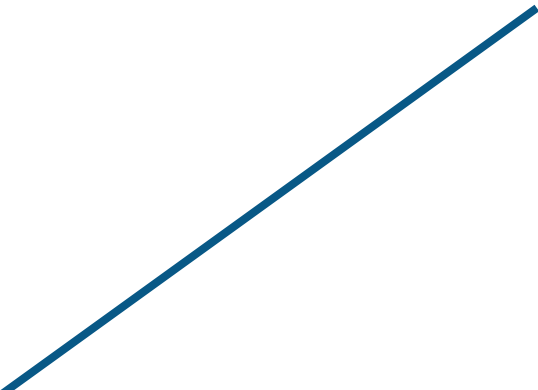
Base : Échantillon total (n=1 500)





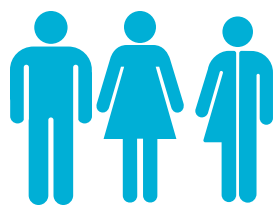
Profil des répondants

DISCOVER

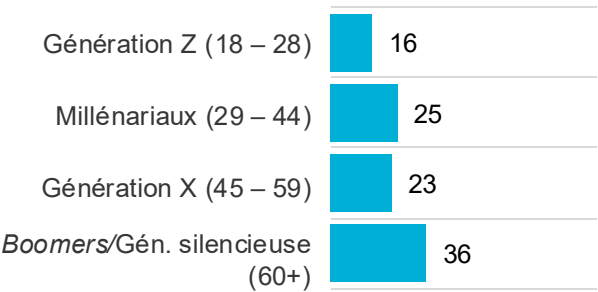


Profil démographique

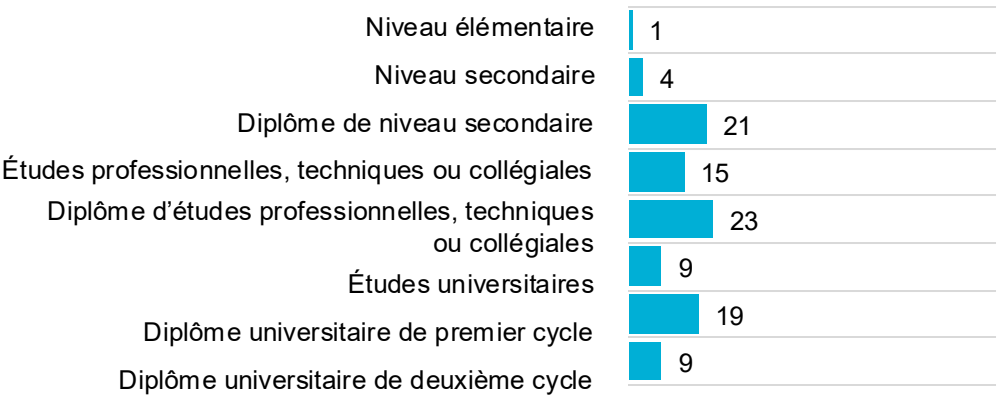
GENRE



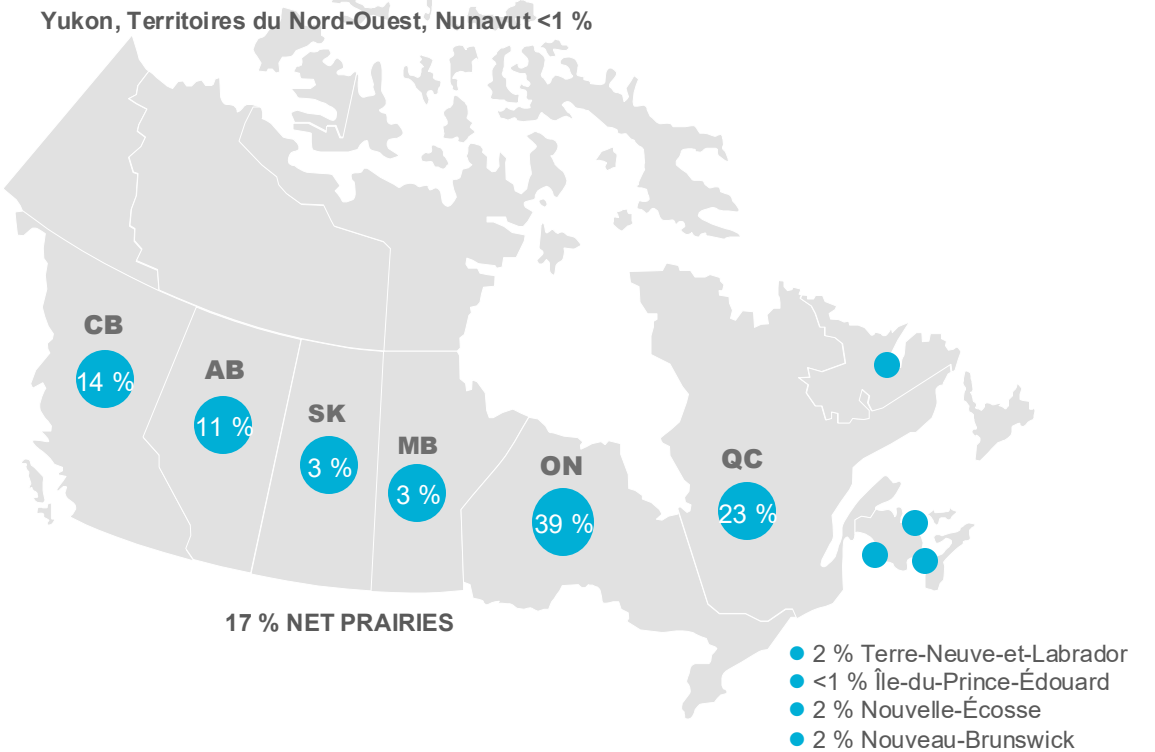
ÂGE



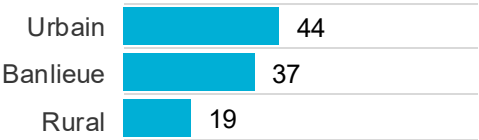
ÉDUCATION



PROVINCE/TERRITOIRE

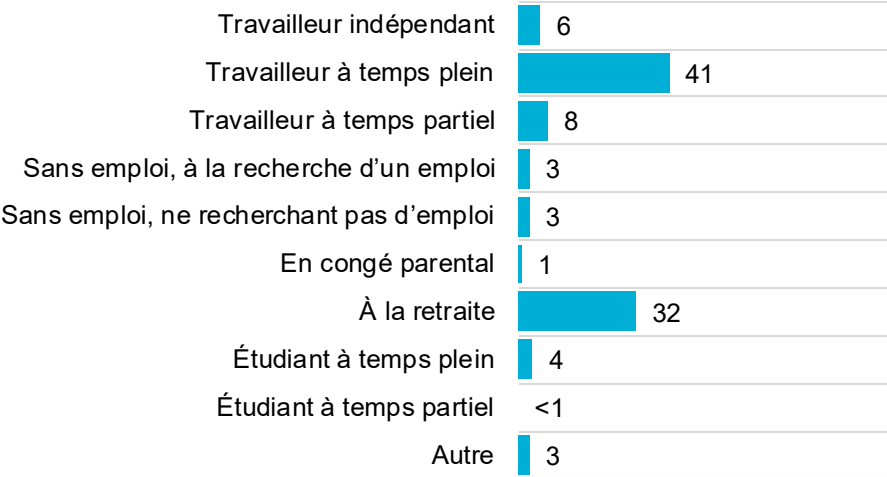


MILIEU

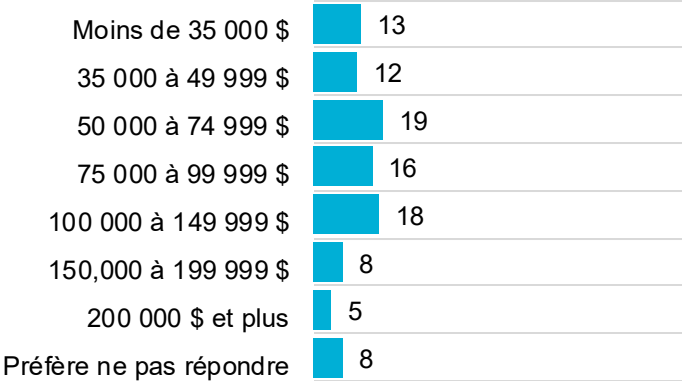


Profil démographique

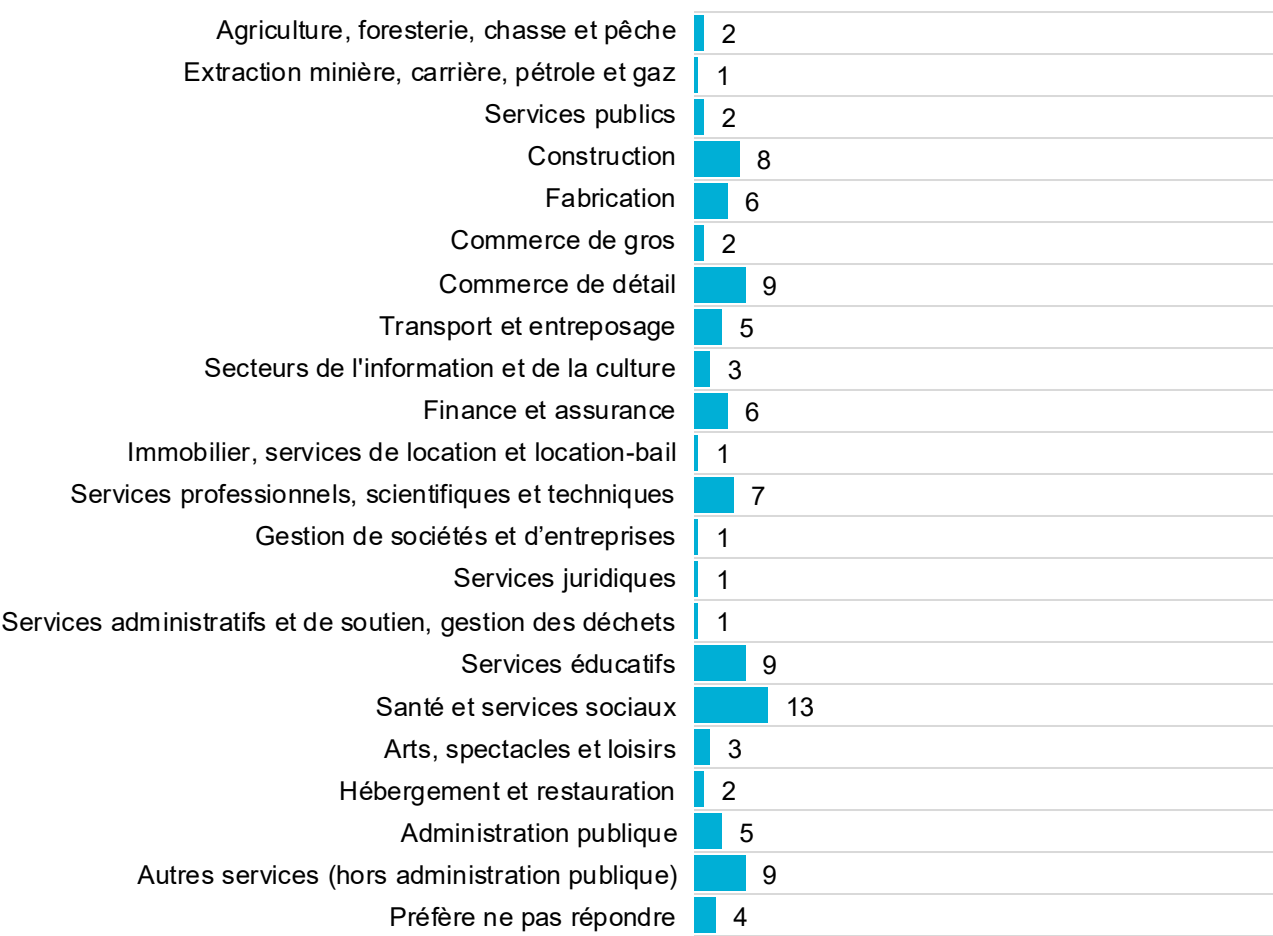
SITUATION PROFESSIONNELLE



REVENU FAMILIAL

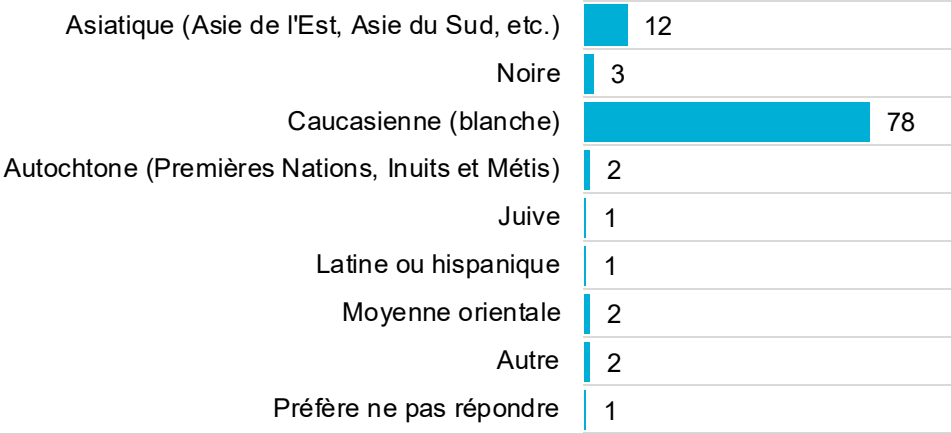


SECTEURS D'EMPLOI

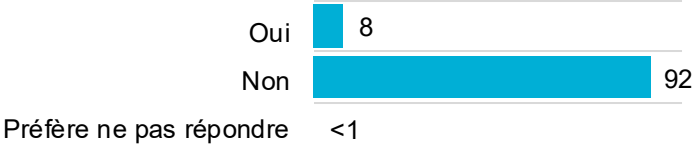


Profil démographique

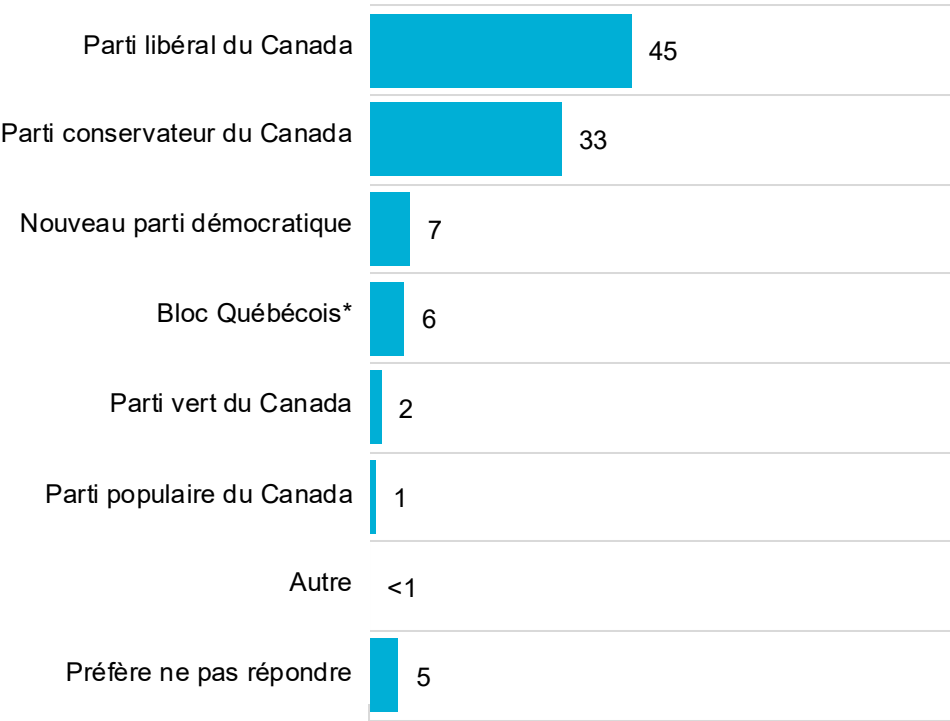
ORIGINE ETHNIQUE



NOUVEL ARRIVANT AU CANADA (MOINS DE 10 ANS)



VOTE AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2025



*Uniquement parmi les résidents du Québec

discover